Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 72 (1963)

Heft: 5

Artikel: Extension mondiale du mouvement de la Croix-Rouge depuis sa

fondation

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-683546

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Conférence internationale de la Croix-Rouge la plus haute autorité délibérante de la Croix-Rouge internationale de la Croix-Rouge internationale La Commission permanente de la Croix-Rouge internationale La Commission permanente de la Croix-Rouge internationale la Croix-Rouge Internationale de la Croix-Rouge internationale la Croix-Rouge Internationale de la Croix-Rouge internationale la Croix-Rouge Internationale de la Croix-Rouge internationale La Commission permanente de la Croix-Rouge internationale la Croix-Rouge Internationale de la Croix-Rouge internationale La Ligue des Societés de la Croix-Rouge

EXTENSION MONDIALE DU MOUVEMENT DE LA CROIX-ROUGE DEPUIS SA FONDATION

Organigramme de la Croix-Rouge internationale

Au début de l'année 1963, le mouvement de la Croix-Rouge, avec ses 90 Sociétés nationales, comptait près de 169 000 000 de membres dont près de 107 millions d'adultes et 63 millions de juniors actifs dans 78 pays. Mais il y a cent ans déjà, au lendemain de la Conférence internationale de Genève, qui avait eu lieu du 26 au 29 octobre 1863, des « Comités de Secours aux blessés militaires » s'étaient rapidement créés dans différents pays d'Europe: en Belgique le 4 février 1864, en France le 25 mai 1864, en Italie le 15 juin 1864, en Espagne le 6 juillet 1864, au Portugal le 11 février 1865, en Suède le 24 mai 1865, en Norvège le 4 novembre 1865, en Suisse le 17 juillet 1866, en Autriche le 17 mai 1867, aux Pays-Bas le 19 juillet 1867, en Russie en 1868, en Grande-Bretagne le 4 août 1870. Des Sociétés furent également fondées dans 22 Etats allemands.

Ainsi en 1870, des Sociétés de Secours — qui devaient devenir par la suite les Sociétés nationales de la Croix-Rouge — existaient dans 13 pays, et lors du 25° anniversaire de la fondation de la Croix-Rouge, en 1888, les Sociétés étaient au nombre de 34.

En janvier 1920, en plus des cinq Sociétés fondatrices — la Croix-Rouge américaine, la Croix-Rouge britannique, la Croix-Rouge française, la Croix-Rouge italienne et la Croix-Rouge japonaise — 23 Sociétés nationales font partie de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge créée l'année précédente. Ensemble, elles groupent environ 26 millions de membres. Ce chiffre

important par rapport au nombre relativement faible de Sociétés existant à l'époque s'explique du fait des très nombreuses activités de la Croix-Rouge pendant la Première Guerre mondiale, ce qui eut pour conséquence une participation très active du public au cours des années qui suivirent la fin du conflit.

En 1929, les Sociétés membres de la Ligue sont au nombre de 54 et groupent plus de 9 millions d'adhérents. Quant à la Croix-Rouge de la Jeunesse — qui en 1918 était organisée dans trois pays seulement: l'Australie, le Canada et les Etats-Unis — elle existe alors dans 42 pays et les Sections de Jeunesse comptent à elles seules 11 millions de membres.

Immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, les 59 Sociétés nationales qui font partie de la Ligue groupent plus de 91 millions de membres, dont près de 30 millions de Juniors. Les Sections de Jeunesse existent dans 49 pays.

En 1956, 75 sociétés nationales appartiennnent à la fédération mondiale qu'est la Ligue et rassemblent quelque 105 millions de membres. On compte des Sections de Jeunesse dans 69 pays groupant au total près de 45 millions d'adhérents.

Pour une population dépassant deux milliards sept cent cinquante millions d'individus (88 pays), le nombre des membres des Sociétés de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion et Soleil Rouges représente un pourcentage de 6,13~%.